

Mobilités-douces, Nord-Isère

Assemblée générale Vendredi 29 novembre à 18h30, à Maison pour tous Denise Tronchet — salle famille -, place de l'Échiquier à Villefontaine.



Association Mobilités-douces, Nord-Isère
Maison pour tous Denise Tronchet, 3 rue Pasteur, 38090 - Villefontaine
mail : accueil@mobilités-douces.fr
Site : <https://mobilités-douces.fr>



7 présents (Gérard, Hervé, Jean-Paul, Jean-François, Rémi, Laurent, Stéphanie) + 3 pouvoirs (Marie-T, Christian, Michel)

Liste des décisions prises :

1. Activités 2024
 - Le rapport est adopté à l'unanimité
2. Orientations 2025
 - Le rapport est adopté à l'unanimité
3. Rapport financier & quitus
 - Le rapport est adopté à l'unanimité
4. Montant de l'adhésion et budget 2025
 - l'AG vote le passage de l'adhésion à 10 € par an
5. Renouvellement du CA & bureau
 - 2 membres ne renouvellent pas leur mandat au CA (Gérard Genthon et Stéphanie Vendel)
 - Élection de Hervé Chanut au CA puis au poste de Trésorier

=> Notre CA :

Jean-François Hogrel (Président)

Jean-Paul Lhuillier (Secrétaire)

Hervé Chanut (Trésorier)

Michel Fayet (administrateur)

Activités 2024

Vélo-Villefontaine est devenue Mobilités-douces, Nord-Isère le 15/12/2023. L'objet de l'association s'est donc,

- élargi au Nord-Isère (Lyon-St-Exupéry, Les Balcons du Dauphiné, Les Vals du Dauphiné, la Communauté des Portes de l'Isère, les Collines du Nord-Isère), ses flux de déplacements quotidiens marqués par la proximité de la métropole Lyonnaise et ses parcours à vocation plus touristiques à conforter.
- recentré sur le « plaidoyer » pour les mobilités douces, quotidiennes et de loisir et des accès facilités aux transports collectifs.

Le soutien plus direct aux usagers (vélo-école, entretien-réparations) que nous opérions auparavant avant l'ouverture de l'atelier Osez-l'Vélo à Villefontaine, un résultat auquel Vélo-Villefontaine avait largement contribué, est maintenant du ressort direct de l'APIE/Osezl'Vélo.

Événements :

- Mardi 24 mai 2024 19H soirée « Étoiles Villardes », salle Balavoine à Villefontaine à l'invitation du service Sport-Culture de Villefontaine.
- 8/9 juin 2024, Rue de la Transition Écologique (biennale en marge de celle du cirque) pilotée par AGEDEN 38 - Plusieurs initiatives présentes : Osez l'Vélo-Villefontaine NID'énergies (centrale villageoise sur la production d'énergie citoyenne) - CAPI et Vals du Dauphiné/SEL Villefontaine (réseau d'échange local) - Coop'cinelles : épicerie participative - covoiturage - CAPI-Lyon/Association-CRI-AC-CAGET : groupement d'achat de produits bio et d'hygiène — Nord-Isère/Le Tissou : monnaie locale à confirmer/Mobilités-douces, Nord-Isère/Ageden
- 15 juin : Fête de la bascule également au Parc du Vellein à Villefontaine
- Dans les nombreux rendez-vous de rentrée, nous avons privilégié la Fête du Vélo de la CAPI Samedi 21/09/2024 (14-18h) au parc des Lilattes à Bourgoin-Jallieu. Outre l'animation habituelle prévue (panneaux d'information + quizz), nous avons à cette occasion de présenter une dynamique Nord-Isère, des travaux cartographiques etc.
- Suite à la mort de Paul Varry, mardi 15 octobre à 17h45, Paul Varry, 27 ans, par un conducteur de SUV alors qu'il rentrait du travail, un « hommage à Paul » à Villefontaine et Bourgoin-J. Avant de relayer ensuite de la campagne « contre les violences motorisées ».



Démarches vers des collectivités et institutions

- mercredi 14/02/2024, 14h Maison pour Tous Denise Tronchet : 1^{er} contact avec Cécile Coudert de la ComCom BdD qui venait de publier son Schéma Directeur Vélo en mai 2023
- Rendez-vous avec l'atelier « bruno-vélo » de St-Clair-de-la-Tour. Lui-même tient un magasin de cycles et siège au conseil des Vals-du-Dauphiné

- mi-novembre : Nous invitons les élus locaux à co-signer « [Le plan Vélo en danger](#) », la Pétition de la FUB adressée à M. le Premier ministre et aux membres de son gouvernement
- Invitation des Balcons du Dauphiné le 13 novembre 2024 : mise en place d'un « comité des partenaires »
- Notre contribution au « Référentiel départemental parcours cyclables » du CD38 à Bourgoin-Jallieu : déjà deux réunions le 16/10/2024 et le 26/11/2024
- 2 rendez-vous, annuels maintenant, avec le service CAPI/Mobilités. Points cartographiés pour l'occasion.



Démarches inter-associations

- Participation au CA de l'APIE, maison Levrat, lundi 19h30 de Stéphanie, Jean-Paul et Jean-François - objet : La présentation de notre association (un peu d'historique, nos orientations, nos actions, notre territoire ; Notre complémentarité avec Osez l'Vélo)
- CONGRES FUB
 - procuration transmises et échanges avec ATDC.
 - Suite à sa dernière AGO, la FUB vient de redéfinir les catégories d'adhésions A à D. la définition des catégories en annexe ici. Nous sommes actuellement en catégorie A. Nous nous interrogeons sur ce classement.
- Contacts (re)pris avec les autres partenaires associatifs partageant des objectifs communs, à l'instar de la contribution commune élaborée en vue du Plan des Mobilités adopté depuis. => CCNI, Unibyke (Bonnesfamilie) et Vélo-club de l'Isle d'Abeau, mais plus généralement les cyclo-clubs actifs sur le territoire, l'ADUT (Association Dauphinoise des Usagers du Train dont la prochaine AG devrait se tenir lundi 14/10), etc.

Administratif et communication - chronophages pour notre petite équipe

- point démarches (préfecture, banque, assurance)
- [le site](#) : son fonctionnement, les profils d'accès et usage à préciser. Actuellement permis à partir d'un page de notre site. Voir comment distribuer les rôles d'administration également.
- WEB et listes : Il nous faut étoffer nos listes : adhérents — abonnements — contacts et recruter.

Ainsi avons-nous contribué à une vision du territoire ajustée pour une continuité des parcours et des déplacements non bornés par les limites administratives. En Nord-Isère, nos principaux interlocuteurs sont ouverts d'ailleurs à cette nécessité au moins en principe.

Un élan à poursuivre en 2025

(ici des compléments apportés par les participants à l'AG sont rapportés en police de caractère bleue)

Vers le « grand public »

Familiarisons ainsi nos concitoyens à d'autres pratiques que l'auto-solisme, rendons populaires et donnons envie d'autres mobilités, ...et donnons envie de nous rejoindre à de futurs potentiels adhérents.

Nous ne fournissons pas directement des services aux usagers à l'instar d'Osez-l'Vélo notamment ou de sorties VTT comme les cyclo-clubs, mais

- Il y a bien sûr, les stands à tenir et des présences à conforter lors de manifestations et forums
- D'autres initiatives plus « culturelles » sur les mobilités et les déplacements à imaginer par ex : autour de la projection d'un film ou en organisant une conférence avec un référent ; pointer l'importance de l'éducation, des handicaps à la mobilité de tous, etc.
- Et là encore autant que possible co-organiser ces initiatives avec des partenaires comme Le Fellini ou l'Université Populaire de la CAPI par ex.
- des ateliers sur les cartographies esquissées suite à notre dernier point avec le service CAPI/Mobilités ou à partir Traiets et localisations ponctuelles à faire progresser notés ce jour là, [carte \(sur openstreetmaps\)](#) à compléter progressivement

Ajoutons ici :

- la reprise d'une proposition antérieure portant sur une soirée au cinéma Le Fellini à Villefontaine sur le thème Mobilités et handicaps qui pourrait être co-organisée avec l'association 8&Demi Fellini – *pilote Gérard Genthon – objectif fin 2025 ?*
Cette initiative pourrait même être dupliquée dans d'autres salles avec des associations partenaires.
- Une convergence « mobilités actives du Nord-Dauphiné » sur un site à préciser (St-Hilaire-de-Brens ?) à envisager avec le soutien des collectivités notamment celles devenues « autorités organisatrices des mobilités » ou AOM du Nord-Isère. *Pilote : Jean-Paul Lhuillier – objectif 2026 ?*
- une conférence sur « l'accidentologie à vélo » qui pourrait intéresser des personnels de santé, mais aussi des aménageurs du territoire (AOM précitées, associations cyclistes, etc.) : *Pilote : Rémi Louchet.*

Bref, un appel à idées à mûrir pour des animations qui nous fassent connaître et suscitent l'intérêt pour nos missions, facilitent le suivi de nos objectifs également.

Des démarches vers les collectivités à poursuivre ou des initiatives à relancer

- Service co-voiturage et parcs relais Lane : Reprendre contact à sa demande.
- Après requalification du PN de La Verpillière, courrier préparer pour VP Mobilités + maires de VF et la Verp. Pour relance des COTECH relatifs au Pôle-Echanges Mobilités.
- Poursuivre le suivi des Plans des Mobilités CAPI & SD Vélo CAPI — Date à venir à venir pour les 2 schémas directeurs début 2025.
- Concernant les déplacements au quotidien, favoriser l'initiative des acteurs économiques et sociaux du territoire, en particulier entreprises et CCI (déploiement du Forfait Mobilités-

Durables, stationnements appropriés sur place, Challenges Mobilités-Entreprises à promouvoir, etc.)

- commerces (déploiement des dispositions prévues par la CAPI pour la pose d'arceaux au droit des commerces, avoir une approche vélo-cargo et véhicules intermédiaires, etc.)

Des sujets à travailler ou à relancer avec collectivités, acteurs locaux et partenaires associatifs :



- La Voie Verte de la Bourbre, et ses prolongements souhaités tant à l'est vers Aoste et la Via Rhôna, qu'à l'ouest jusqu'au confluent de la Bourbre et du Rhône d'une part, dans la zone logistique des Chesnes et vers Lyon d'autre part.
- Une liaison commode en modes-doux vers les gares
 - sur la ligne existante vers ou depuis Lyon
 - Le suivi des projets depuis Crémieu vers Lyon.
 - Inscrire ces gares ferroviaires - voire aussi routières et les points de covoiturage — comme des Pôles d'Échanges des Mobilités (PEM) est important. Actuellement deux dossiers tardent à se déployer (Bourgoin-Jallieu et La Verpillière) et à se raccorder à des accès sûrs pour les modes doux. Poursuivons nos contributions là aussi.
- De nombreux acteurs associatifs sont également concernés par ces questions (Cyclo-clubs, associations citoyennes, usagers des transports en commun). Comme nous l'avons entrepris dans le cadre d'une contribution partagée lors de l'élaboration du Plan des mobilités CAPI en 2022, ou plus récemment vis-à-vis du département, considérons toujours que l'union fait la force de ces partenaires associatifs.

Ensemble nous pouvons partager souvent un plaidoyer même s'il n'est pas simple aussi de le conduire dans le temps et ensembles. Veillons cependant à mutualiser au contraire nos efforts pour que nos plaidoyers soient mieux entendus !

- Au delà, sachons relayer les initiatives plus large de la FUB dont nous sommes adhérents, voire d'autres, souvent partenaires de cette dernière d'ailleurs.
- Récemment, concernant en particulier la vie de la fédération, notons aussi
 - quelques orientations de son dernier congrès en phase avec notre objet actuel, , ouverts aux échanges inter-modalités facilités
 - une approche de ses adhérents qui évolue aujourd'hui sur laquelle nous aurons à revenir.
 - Enfin la prochaine édition 2025 du « baromètre des mobilités » que nous souhaitons populariser auprès des acteurs socio-économiques et des collectivités du Nord-Isère.



Et pour conclure : un élan à confirmer

Tout cela nécessite de nous mobiliser plus nombreux pour assurer notre plaidoyer, mais aussi notre fonctionnement. Partager la charge administrative, gérer un site web, la communication sur les réseaux à nos adhérents et au grand public, les relations publiques, la participation aux instances qui nous sollicitent, l'organisation ou l'animation d'initiatives vers le grand public requiert de nous renforcer pour mieux assurer encore le rayonnement de nos missions.

RAPPORT FINANCIER :

Report au 31/08/2024 : 108,64 €

En débit à cette date et prévisions déduites

Nous sommes une association dite de « plaidoyer » plutôt que de « services ». A ce titre sont incontournables, évaluées ici sur la base 2024.

- cotisation assurance MAIF : 304,37 €
- cotisation FUB : 65,00 €

(à préciser à l'issue du congrès FUB de 03/25, mais selon évaluation donnée par la FUB à la catégorie d'adhésion qui nous est donnée, ce montant serait de l'ordre d'un quarantaine d'euros)

- frais bancaires Crédit-M : 62,74 €
- hébergement du site : 47,38 €

Total débit : 479,39 €

Au crédit :

- 15 adhésions à 10 € : 150 €
- 6 adhésions à 5 € renouvelées avant l'AG : 30 € + dons : 25 €
- Soutien du Crédit-Mutuel aux asso sportive et culturelle : 62,64 €
On notera ici que ce soutien annule pratiquement les frais bancaires.
Merci au Crédit Mutuel.

Total crédit : 267,64 €

Notre situation est donc précaire dans la durée. Il conviendrait de faire plus d'adhésions et si possible d'organiser une animation payante (soirée cinéma, conférence) d'ici fin 2025.

Une suggestion : demander à être agréée d'« intérêt général ». Cette reconnaissance permet à l'association de remettre un reçu fiscal au donateur qui lui permettra d'obtenir une remise de 66 % du don sur ses impôts dans la limite d'un plafond. A approfondir.